



REUNION DES SECRETAIRES GENERALES ET DES SECRETAIRES GENERAUX DE PARLEMENT

Vendredi 21 mars 2025 – 8 h 15 à 10 heures

OPPORTUNITÉS ET DÉFIS DES TECHNOLOGIES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) POUR LES PARLEMENTS

DOCUMENT D'INFORMATION

Introduction à l'IA dans les parlements

L'intelligence artificielle (IA) offre des possibilités considérables d'améliorer les processus parlementaires en renforçant l'efficacité, en favorisant la collaboration et en facilitant des tâches telles que la transcription des débats, la traduction, l'analyse de documents et la communication avec les citoyennes et les citoyens. Cependant, l'IA présente également des défis en matière de fiabilité, de sécurité et de confidentialité, qui nécessitent une approche réfléchie de son utilisation et de sa mise en œuvre.

Applications pratiques et défis

Cette discussion vise à explorer les applications pratiques de l'IA dans les contextes parlementaires. Nous invitons les participant·es à partager leurs expériences, en mettant en avant les mises en œuvre réussies et les défis rencontrés, notamment les risques de cybersécurité, les obligations en matière de confidentialité des données et la protection des informations sensibles contre tout accès ou manipulation non autorisé. En analysant ces cas, nous pouvons identifier les meilleures pratiques et tirer des enseignements des efforts de chacun·e pour intégrer efficacement les technologies d'IA.

Questions clés à débattre :

1. **Applications de l'IA dans les processus parlementaires** : Comment les outils d'IA ont-ils été utilisés pour rationaliser les tâches administratives, améliorer la gestion de documents ou renforcer les capacités de recherche dans les parlements ?
2. **L'équilibre entre l'assistance de l'IA et l'expertise humaine** : Quelles stratégies ont été mises en œuvre pour garantir que l'IA complète plutôt que remplace le jugement humain dans le travail parlementaire, en particulier dans les processus décisionnels ?
3. **Parti pris et transparence** : Quelles mesures les parlements ont-ils prises pour s'assurer que les systèmes d'IA ne perpétuent pas les partis pris, et comment maintiennent-ils la transparence dans l'utilisation de l'IA pour préserver la confiance du public ?
4. **Sécurité et confidentialité** : Comment les parlements peuvent-ils faire face aux risques de cybersécurité et assurer une protection solide des données sensibles tout en déployant des systèmes d'IA ? Quelles mesures techniques, procédurales ou politiques sont essentielles pour maintenir la confidentialité et la confiance du public ?

D'autres références peuvent être faites aux études suivantes sur l'impact de l'intelligence artificielle sur les parlements et, plus largement, sur la démocratie :

- [Rapport mondial 2024 sur l'e-parlement](#) préparé par l'Union interparlementaire (UIP) ;
- [Lignes directrices de l'UIP pour l'IA dans les parlements](#) ;
- [Rapport 2024 de l'évaluation technologique du Parlement européen \(EPTA\)](#) sur l'intelligence artificielle et la démocratie.

* *
*

Le **Centre européen de recherche et de documentation parlementaires** (CERDP) s'est montré très actif dans la promotion de l'échange d'informations, d'expériences et de meilleures pratiques sur le thème de l'intelligence artificielle. On pourra se référer aux demandes comparatives initiées par les parlements nationaux ainsi qu'aux séminaires récemment organisés suivants :

Requête 5909 - Règles ou lignes directrices parlementaires pour l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) (2024)

Requête 5848 - Utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les procédures parlementaires et le processus législatif (2024)

Requête 5803 - Utilisation de l'intelligence artificielle pour la traduction simultanée dans les débats parlementaires (2024)

Requête 5741 - Données ouvertes dans les parlements (2024)

Requête 5715 - Utilisation de l'intelligence artificielle pour la recherche et la documentation parlementaires (2024)

Requête 5677 - Réglementation et législation en matière d'intelligence artificielle (2023)

Requête 5532 - Utilisation des technologies d'intelligence artificielle (2023)

Requête 5530 - Innovation et transformation numérique dans les parlements (2023)

Requête 5515 - Projets d'intelligence artificielle (IA) dans les parlements (2023)

Requête 5012 - Indexation des documents (2022)

Séminaire sur « Améliorer le processus législatif avec les structures de données et l'IA », Reykjavík, 27-28 février 2025

Séminaire sur « Les données ouvertes dans les parlements », Oslo, 29-30 avril 2024

Séminaire sur « L'utilisation de l'intelligence artificielle pour la recherche et la documentation parlementaires », Rome, 18-19 avril 2024

Séminaire sur « L'innovation et la transformation numérique – les bonnes pratiques dans les parlements européens », Vienne, 6-7 novembre 2023